

# Un centre ressource sur les troubles psychiques



**Paris.** Permettre aux personnes atteintes de troubles psychiques de mieux connaître les solutions qui les concernent, du soin à l'accompagnement social : c'est la vocation du Ceapsy. Lancé sous forme expérimentale en 2014, le centre vient aussi en appui des établissements franciliens du secteur, souvent démunis sur le sujet.

Comblent un manque dans l'information sur la prise en charge du handicap psychique afin de mieux articuler les moyens et fluidifier le parcours des personnes. Tel est l'objectif du Centre d'écoute et d'accueil des troubles psychiques (Ceapsy), ouvert dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris depuis avril 2014, et porté par l'Association de prévention, soins et insertion (Apsi). Dans des locaux jouxtant l'hôpital Sainte-Anne, la structure a deux missions : informer les personnes sur la palette de solutions sanitaires, sociales et médico-sociales à leur disposition sur le territoire, et évaluer l'offre existante et les besoins des établissements accueillant ce public sur trois départements (Paris, Seine-et-Marne et Val-de-Marne).

## « Une intervention bienvenue »

**Christelle Jost,** chargée de projets à la Maison départementale des solidarités de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne)

« La Maison des solidarités compte une quarantaine d'agents en lien avec le public. Ils nous remontent régulièrement la difficulté d'aider les personnes concernées par les troubles psychiques, par exemple lors de la contractualisation prévue pour le RSA. Travailler un projet avec des personnes instables demande du temps, et il faut être

sensibilisé à leur accueil. C'est sur Internet que nous avons découvert le Ceapsy. Ils sont venus nous voir en décembre dernier, nous ont présenté leur travail et donné des contacts. Cette ressource est vraiment bienvenue. À l'automne prochain, nous organisons une journée ouverte aux acteurs du champ sanitaire, aux associations, à la police, la justice, etc. Le Ceapsy interviendra gracieusement sur les fondamentaux du handicap psychique et animera un atelier sur le développement des échanges entre les secteurs via des stratégies de communication, d'aide au réseau, etc. »

À l'origine de la démarche, un noyau dur d'associations membres de la coordination Ile-de-France de la fédération d'associations gestionnaires Agapey, emmené par Gérard Sadron, à l'époque directeur du foyer d'accueil médicalisé (FAM) Les Tamaris, à Villejuif : « Nous avions régulièrement des appels de personnes ou de familles sans solution, mais aussi des contacts récurrents avec des établissements de santé en quête d'informations sur le relais social ou médico-social existant. »

## La volonté commune de huit associations

L'idée germe alors de créer un lieu d'accueil et de ressources. « Nous avons rejoint des groupes de réflexion, comme Galaxie, qui s'intéressaient aux centres de res-



L'idée de départ de M. Vandeville (directrice) et R. Cavat (directeur général) ? Faire du Ceapsy un centre d'information sur le handicap psychique ouvert à tous.

sources handicap psychique qui se créaient sur le modèle de ceux sur l'autisme », raconte Gérard Sadron. Un groupe de travail de huit associations<sup>(1)</sup> est ainsi constitué. « Nous avons enrichi l'idée de départ, en constatant que les financeurs ignoraient souvent ce que faisaient en pratique les établissements et que ceux-ci étaient rarement répertoriés, poursuit Gérard Sadron. « L'idée était donc d'être ressource à trois niveaux : pour les usagers, pour les structures et pour les pouvoirs publics », explique Bernard Cavat, directeur général de l'Apsi.

Des rencontres avec l'agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France ont ensuite permis de concrétiser le projet. « Nos services avaient identifié un manque sur le handicap psychique, souligne Marie Vandeville, directrice régionale Autisme à l'ARS. Et la question se posait d'une complé-

mentarité entre sanitaire et médico-social, notamment avec le Psycom. » Financé par l'ARS depuis 2013 et installé à Sainte-Anne, le Psycom est un organisme public de désigmatisation et d'information sur la santé mentale, mais qui n'accueille pas le public.

## L'accompagnement social en priorité

Fin 2013, l'ARS et les huit associations trouvent un terrain d'entente pour créer le Ceapsy, sous forme expérimentale pour trois ans, financé principalement par l'ARS. « L'agence a assuré le budget de fonctionnement, le Psycom a proposé des locaux, que nous avons rénovés, précise Bernard Cavat. L'Apsi a également financé un temps de mise à disposition d'un coordinateur pendant deux ans, ainsi qu'un mi-temps de salarié. » Un comité de pilotage regroupe les huit associations.

Le Ceapsy accueille le public quatre après-midi par semaine. Les entretiens sont menés par Chloé Pilet, chargée d'accompagnement, d'information et d'orientation. Pour évaluer les besoins de la personne, elle s'appuie sur une grille élaborée en interne qui lui permet de se concentrer sur la situation globale.

Au début, l'équipe était constituée de la directrice, de deux psychologues (à tiers-temps), d'une travailleuse sociale et d'une secrétaire. « Nous sommes partis sur des binômes psychologue-travailleuse sociale pour un double regard, explique Marie Vandeville, la directrice du Ceapsy. Mais au vu des besoins des personnes, nous avons recentré notre action sur la dimension sociale. » Un an plus tard, le centre n'a pas prolongé le contrat des psychologues, mais a embauché un autre travailleur social. « Nous avons sollicité le Centre de recherche sur la démence et l'autonomie (Crida) pour réaliser une étude. Elle a révélé les effets systémiques de la maladie sur le parcours des personnes accueillies, souligne Marie Vandeville. Il fallait clairement mettre l'accent sur l'accompagnement

## EN CHIFFRES

- 1421 demandes traitées en 2015, dont 333 situations individuelles.
- 40 minutes : durée moyenne de l'entretien.
- Effectif : 4 salariés (3,5 ETP).
- 84 % des demandes sont issues de personnes habitant ou travaillant en Ile-de-France.

social. » Une adaptation suivie par l'ARS. « Elle a été très souple et nous a soutenus dans l'expérimentation », insiste Bernard Cavat.

Concrètement, le Ceapsy propose une permanence (téléphonique ou sur place) ouverte au public quatre après-midi par semaine, animée par Chloé Pilet, chargée d'accompagnement, d'information et d'orientation. « Les trois quarts des personnes nous téléphonent, indique l'assistante sociale. La moitié sont elles-mêmes concernées par des troubles psychiques. » L'entretien est mené selon une grille élaborée en interne qui s'appuie sur les travaux du Crida. « Elle me permet de me concentrer sur la situation globale de la personne sans tomber dans le piège du soin », précise Chloé Pilet. Car si l'écoute est bienveillante et professionnelle, l'objectif n'est pas d'entamer un travail thérapeutique. « Une des difficultés consiste à faire reconnaître la notion de handicap, nécessaire pour ouvrir la plupart des prises en charge », explique Marie Vandeville. À quoi s'ajoute parfois une autre contrainte. « Nous n'avons pas le droit de donner des contacts de praticiens libéraux, car nous sommes financés par l'État. Nous orientons les personnes vers des

associations spécialisées, ce qui limite notre action », pointe-t-elle.

## Vers une extension du rayon d'action

Chloé Pilet travaille aussi au repérage des structures du secteur, afin de mieux cerner leur offre et la diffuser. « Au départ, nous nous sommes surtout intéressés aux établissements, mais, avec l'évolution des missions, nous avons élargi le

## « Nous souhaiterions créer un observatoire et proposer des actions de sensibilisation. »

spectre », indique Marie Vandeville. Ainsi, en deux ans et demi d'existence, le Ceapsy a aidé, outre les structures spécialisées (Eas, SAVS, Samsah...), des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasid), et d'appui pour le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (Sameth), la mission locale, des associations de peccarté, des travailleurs sociaux d'entreprise... À l'instar de la Maison des solidarités de Roissy-en-Brie, pour laquelle le Ceapsy devrait mener une action de sensibilisation ouverte à un large public professionnel (lire l'encadré).

C'est cette dimension « ressources », tant dans la collecte d'informations que dans leur diffusion, que la structure alimentera à l'avenir. « Notre expérimentation dure jusqu'à la fin 2016, nous avons déposé un projet à l'ARS pour voir notre action pérenniser, souligne Marie Vandeville. Nous souhaiterions créer un observatoire et proposer des actions plus massives, par exemple de sensibilisation. » Cela lui fait peur avec une extension du rayon d'action à toute l'Ile-de-France, et donc une augmentation de budget et un renforcement de l'équipe. « Nous espérons doubler notre enveloppe annuelle actuelle », table Bernard Cavat. Confiantes sur les chances de concrétisation du projet, les huit associations ont décidé de créer un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS), qui sera porteur de la nouvelle entité Ceapsy. Et de contribuer financièrement à son lancement.

Catherine de Coppet.  
Photos : William Parra  
(1) Apsi, Albe, Club Arhiv, Espérance Hauts-de-Seine, Iris Mémorial, Clavier Fabre, Regain et SES.

CONTACT  
• 04 7038250